

## LE MUSEE DE LA PREFECTURE DE POLICE

**A**u bas de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève, en plein cœur du quartier latin, se trouve un musée que beaucoup ignorent, celui de la Préfecture de Police. Il est situé dans l'immeuble moderne et banal qui abrite le commissariat du Ve Arrondissement. Peu importe ! Une fois franchie l'entrée du musée, le visiteur plonge dans l'histoire de Paris et par conséquent dans l'Histoire de France.

Les documents, gravures, portraits et photos sont soigneusement exposés dans des vitrines et sur les murs. Lorsque les manuscrits sont trop difficiles à déchiffrer, une transcription imprimée est affichée. De nombreux mannequins répartis dans le musée portent les uniformes des gardiens de l'ordre depuis le XVIIe siècle. Cela va de l'archer du guet de 1660 au gardien de la paix de 1965. Ils rythment et animent le parcours du visiteur, de même que les reproductions d'instruments emblématiques et mémorables des quatre derniers siècles : une reproduction (au tiers de sa taille) de la guillotine ; une autre de la machine infernale de Fieschi ; la mallette de mensurations anthropométriques d'Alphonse Bertillon (1880-1914), initiateur de la police technique et scientifique ; la reconstitution de son atelier ; une table lumineuse de campagne (1945-1950). Environ deux mille pièces sont présentées dans ce musée créé en 1909 par le préfet Louis Lépine (dont le concours des inventeurs porte le nom).

Il faut suivre le parcours fléché pour avoir

une vision chronologique des événements consignés dans les livres de police depuis le XVIe siècle.

On commence par le registre d'écrou de Jean Châtel. Rappelons que ce jeune homme de dix-neuf ans avait essayé de tuer Henri IV. Ayant réussi à s'introduire dans la demeure de Gabrielle d'Éstrées pendant une audience royale, il n'avait finalement que blessé le roi d'un coup de couteau à la lèvre. Cette tentative avait eu lieu le 27 décembre 1594. La justice était expéditive à l'époque et, bien que la tentative d'assassinat n'ait pas abouti, Jean Châtel fut exécuté deux jours plus tard. De plus, l'enquête ayant démontré qu'il avait été élevé par des Jésuites au collège de Clermont, ses anciens professeurs furent exilés et l'un d'eux pendu et brûlé en place de Grève. Le registre d'écrou de Ravailac suit évidemment celui de Jean Châtel.

Il est impossible de citer toutes les interpellations, incarcérations, exécutions dont les comptes-rendus figurent dans le musée, mais le visiteur a souvent le sentiment de se promener en terrain connu, en compagnie de personnages conservés dans sa mémoire.

Voici l'Affaire des Poisons avec le registre d'écrou de la Conciergerie mentionnant la condamnation à mort par contumace de la Marquise de Brinvilliers (1673) qui s'était enfuie en Belgique. Rappelons qu'elle fut ensuite retrouvée et exécutée en place de Grève.

Plus loin se trouve le registre d'écrou de François Damien qui avait tenté d'assassiner

Louis XV en janvier 1757. Bien que le roi eût pardonné à son agresseur, la tentative de régicide relevant de la prévôté de l'Hôtel du roi, François Damien fut affreusement supplicié et exécuté le 28 mars 1757.

Voici plusieurs lettres de cachet. Les lettres de cachet qui, au début, portaient la signature du roi et étaient des ordres émanant de sa personne, ont vu leur domaine élargi à la fin du règne de Louis XIV et se sont banalisées sous Louis XV, devenant des imprimés pré-remplis. Les lettres de cachet étaient parfois demandées par des parents pour empêcher leurs enfants de se mal conduire. Une fois détenus dans une prison royale, ils bénéficiaient aussi d'une immunité qui les protégeait du système judiciaire normal. Ainsi voyons-nous la lettre de cachet que le père du célèbre Cartouche avait demandée, car il n'admettait pas les larcins commis par son fils (qui avait onze ans à l'époque).

Par contre la lettre de cachet qui envoya Voltaire onze mois à la Bastille à partir du 16 mai 1717 avait une origine politique, l'écrivain aurait écrit des pamphlets sur les mœurs du Régent. Voltaire fut d'ailleurs victime une deuxième fois d'une lettre de cachet en 1726, à la suite d'une altercation avec le chevalier de Rohan. Il passa alors encore quinze jours à la Bastille.

Une autre lettre de cachet exposée est celle demandée en 1766 par le père de Mirabeau que la prodigalité et les dettes de jeu de son fils exaspéraient.

À côté, on peut voir la lettre de cachet demandée à l'encontre de Sade par sa belle-mère pour lui éviter une condamnation à mort pour viol.

Le nombre des lettres de cachet n'a cessé d'augmenter au cours du XVIIIe siècle, Louis XVI les a fait supprimer le 26 juin 1789.

Voici exposée l'affaire du "Collier de la





Reine" (1786), et ensuite de nombreux documents sur la Révolution française : l'incarcération de la famille royale au Temple, les registres d'écrou de Charlotte Corday, Danton, Camille Desmoulins.

Nous progressons dans le temps et arrivons à la guerre de Vendée et au temps de la Chouannerie avec la condamnation de Georges Cadoudal en 1804.

Puis les archives nous rappellent nos souvenirs de romans ou films sur Vidocq (1775-1857), cet ancien bagnard placé par le préfet de police à la tête de la sûreté en 1811, puis en 1818. Nous arrivons au registre d'écrou de Chateaubriand en juillet 1832. Rappelons que Chateaubriand était légitimiste, contre la branche cadette des Orléans et partisan de la duchesse de Berry et de son fils, le duc de Bordeaux, le dernier Bourbon. Ayant publié des opuscules contre la Monarchie de Juillet, il fut arrêté et placé en détention préventive pendant quinze jours dans les appartements du préfet de police.

Et puisque nous en sommes à Louis-Philippe, il faut signaler que le musée possède, comme évoqué plus haut, une reproduction de la fameuse "machine infernale" de Fieschi. Pour mémoire, Giuseppe Fieschi (1790-1836) était davantage un aventurier, soucieux de ses propres intérêts, qu'un véritable anarchiste. C'est plus le hasard que la conviction qui l'amena à



fréquenter des militants républicains. Aidé de Pierre Morey et de Théodore Pépin, il confectionna cet engin de mort en juxtaposant vingt-cinq canons de fusils. Le 28 juillet 1835, Louis-Philippe doit passer en revue la Garde Nationale sur les Grands Boulevards. Il est entouré de trois de ses fils et de nombreuses personnalités. La machine est placée à la hauteur du 50, rue du Temple. Elle explose, épargnant miraculeusement le roi (qui n'a qu'une éraflure au front) et ses fils, mais faisant dix-huit morts (dont le maréchal Mortier) et quarante-deux blessés. Arrêtés, les trois complices sont jugés, condamnés et guillotines le 19 février 1836.

Nous trouvons d'ailleurs plus loin mention de l'affaire Lacenaire qui s'est déroulée à la même époque. Beaucoup de dames avaient assisté au procès de cet individu car il passait pour un dandy élégant et poète (en effet, il laissa des poésies, des mémoires et des lettres). Ce n'en était pas moins un escroc et un assassin qui fut guillotiné le 9 janvier 1836.

Le registre de la morgue mentionne, en 1855, le suicide de Gérard Labrunie, plus connu sous le nom de Gérard de Nerval. On peut aussi trouver des documents évoquant les démêlés entre Verlaine et Rimbaud.

Et puis, après avoir côtoyé les tentatives d'assassinat contre Henri IV (je ne parle pas de Ravillac), Louis XV, Louis-Philippe, nous arrivons à celle contre Napoléon III : l'affaire

Orsini. Felipe Orsini (1819-1858) était un vrai révolutionnaire et patriote italien. Il reprochait à Napoléon III d'avoir provoqué l'échec de la république romaine par son intervention de 1849. En effet, à l'époque, l'Italie était morcelée en plusieurs petits états, souvent sous domination autrichienne. Napoléon III souhaitait que les Italiens soient libres, mais il craignait que cette unité ne se fasse au détriment du Pape et, alors que ce grand patriote qu'était Giuseppe Mazzini avait réussi avec ses partisans à instituer une république romaine, les Français avaient aidé le Pape à revenir à Rome. Orsini a longtemps œuvré aux côtés de Mazzini. Le 14 janvier 1858, alors que l'empereur et l'impératrice se rendent à l'Opéra, situé à l'époque rue Le Peletier, trois bombes lancées par Orsini et deux complices (le troisième ayant été arrêté peu de temps auparavant) explosent, faisant une dizaine de morts et cent cinquante-six blessés. Par chance l'empereur et l'impératrice sont sains et saufs. Les coupables sont rapidement trouvés, jugés et condamnés. Orsini s'accuse d'avoir tout organisé, il monte à l'échafaud le 13 mars 1858. La veille, il a fait parvenir à l'empereur une lettre émouvante dans laquelle il l'exhorte à délivrer l'Italie.

Le 24 mai 1871, la Préfecture de Police de Paris est incendiée. Les archives de la période impériale disparaissent dans l'incendie et on ne peut reconstituer la période du siège de Paris et de la Commune qu'à partir d'affiches, de coupures de presse ou de rapports concernant la vie quotidienne des Parisiens (qui en étaient réduits à manger des rats et les animaux du Jardin des Plantes pendant le siège de Paris par les Prussiens) conservés ailleurs qu'à la Préfecture.

Voici mentionnée la mouvance anarchiste et on voit apparaître le nom du célèbre Ravachol qui n'hésita pas à commettre de nombreux cri-

mes (dont le premier pour dévaliser un vieil ermite était ignoblement crapuleux), mais manifesta un grand courage en montant à la guillotine le 11 juillet 1892.

Pour ceux qui, comme moi, l'ignoraient jusqu'ici, je dirai quelques mots sur "la malle à Gouffé" qui est mentionnée plus loin. A Lyon, en 1889, on trouve une malle contenant un corps en état de décomposition avancée. C'est celui d'un huissier de justice, Toussaint-Auguste Gouffé. Le malheureux a été attiré dans l'appartement parisien d'une dévergondée âgée de vingt-et-un ans, Gabrielle Bompard, qui avec l'aide de son amant, Michel Eyraud (quarante-six ans) l'a assassiné pour le dévaliser. En fait, le vol n'a pas pu avoir lieu et les deux complices se sont enfuis avec la malle qu'ils ont abandonnée à Lyon, puis ils sont partis pour l'Amérique. Ils seront finalement retrouvés, jugés et condamnés. Michel Eyraud sera guillotiné le 3 février 1891. Gabrielle Bompard sauvera sa tête, son avocat assurant qu'elle avait agi sous hypnose (l'hypnose était fort à la mode à l'époque). Elle sera condamnée à vingt ans de travaux forcés et n'en fera que quinze.

Nous arrivons au XXe siècle avec la bande à Bonnot qui se déchaîna spécialement en 1911 et marqua le début des attaques (de banques entre autres) perpétrées en automobile puisque Jules Bonnot était doué en mécanique et connaissait très bien la conduite automobile. Bonnot fut finalement abattu par la police le 28 avril 1912, deux de ses complices un peu plus tard.

Peu de temps avant, le 3 novembre 1909, avait eu lieu le procès de Marguerite Steinheil, la "connaissance" du président de la République, Félix Faure qui était mort dans ses bras le 16 février 1899. Le 30 mai 1908, sa mère et son mari, le peintre Adolphe Steinheil avaient été retrouvés assassinés, Marguerite elle-même

était ligotée sur son lit et avait fait le récit d'une agression, mais les soupçons se portaient sur elle. Au cours de son procès elle ne cessa de mentir, accusant les uns, puis les autres. Malgré tout, elle fut acquittée, partit pour Londres et épousa Lord Abinger.

Plus loin c'est l'assassinat de Jean Jaurès par Raoul Villain le 31 juillet 1914. Rappelons que ce dernier fut acquitté en 1919.

Puis ce sont des affaires qui, bien que nous n'ayons pas vécu à leur époque, nous sont tout de même assez connues par le cinéma et la littérature : l'affaire Landru en 1919, le parricide commis par Violette Nozière en 1933, l'affaire Petiot en 1944.

Je ne connaissais pas le premier meurtre commis dans le métro parisien, le 16 mai 1937, sur la personne de Laetitia Toureaux. Cette jeune ouvrière d'origine italienne, montée dans le métro Porte de Charenton, fut retrouvée assassinée, un Laguiole planté dans la nuque, à la station suivante Porte Dorée. Aucune trace de l'assassin. On éplucha la vie de la victime qui mouchardait ses camarades de travail pour le compte de ses patrons, avait été détective, avait des liens avec La Cagoule (organisation d'extrême-droite), était légère, tout cela ne menant à aucune piste de meurtrier. Vingt-cinq ans plus tard le commissaire de police reçut une lettre d'un médecin originaire de Perpignan ne livrant pas son identité, mais s'accusant du meurtre qu'il aurait commis par jalousie amoureuse. Les détails qu'il donnait laissèrent penser qu'il ne s'agissait pas d'une mystification.

Nous voici maintenant à l'époque de la Seconde Guerre Mondiale. Pendant l'Occupation, la police parisienne était mise au service des Allemands. Nous pouvons voir de nombreuses photographies ainsi que des documents et objets

de cette période : des opuscules antisémites édités par l'occupant ou le régime de Vichy, des affiches, des masques à gaz. A Paris, la défense passive était organisée par la Préfecture de police qui s'occupait du couvre-feu, de l'organisation des abris en cas d'alerte, de la distribution des masques cités ci-dessus. Trois mouvements de résistance de la police s'organisèrent : "Front National Police", "Police et Patrie" et "Honneur de la Police". A eux trois, ils formèrent le "Comité de Libération de la Police Parisienne".

Nous voyons des brassards de FFI, il y en eut de plusieurs sortes. Le musée rappelle d'ailleurs fièrement que de nombreux policiers ont participé à la libération de Paris. A l'appel des mouvements de résistance, ils étaient en grève depuis le 15 août 1944. Ce fut Yves Bayet, chef du réseau N.A.P Police (Noyautage des Administrations Publiques Paris) qui renforça, le 19 août, ce mouvement de grève avec le brigadier Fournet, chef du réseau "Honneur de la Police". La suite est connue de tous.

Il faut noter qu'en 1967, la Police Municipale Parisienne est devenue nationale.

J'ai sauté allègrement d'une époque à l'autre, commençant par Henri IV et terminant au XXe siècle (difficile de procéder autrement devant une telle abondance de documents). Rendez-vous sur place pour en savoir davantage et approcher de plus près des événements qui ont soit jalonné, soit forgé notre Histoire.

**Marie-José SELAUDOUX**

*MUSEE DE LA PREFECTURE  
DE POLICE :*

*4, rue de la Montagne Sainte-Genève.*

*Du lundi au vendredi de 9h à 17h,*

*le samedi de 10h30 à 17h30.*

*Entrée gratuite*